

NOTE D'INFORMATION

CONCERNANT L'AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE

Un recrutement de conseiller en formation continue (C.F.C) aura lieu pour la rentrée 2020.

Votre avis est demandé sur l'un des dossiers de candidature (l'autre étant transmis directement par le candidat à la DRAFPIC). La présente note a pour objet de vous permettre d'apprécier les candidatures émanant de personnels de votre établissement en fonction des missions qui sont celles des Conseiller en Formation Continue :

Qu'ils soient en poste au rectorat (DRAFPIC) ou dans les GRETA, les CFC ont une activité qui s'organise autour de :

- L'analyse de l'environnement économique et social et des besoins en formation d'adultes dans cet environnement,
- La négociation de projet avec les partenaires publics et privés,
- La conception de nouveaux dispositifs de formation ou de modes d'organisation de l'offre mieux adaptés, de nouvelles formes de pédagogie,
- L'animation interne au système éducatif pour la bonne mobilisation des acteurs, le suivi et l'évaluation des opérations,
- La promotion de l'offre de l'éducation nationale,
- Le conseil en formation auprès des divers partenaires,
- Action commerciale liée au développement d'un secteur d'activité,
- La démarche qualité

Merci de veiller tout particulièrement à exprimer clairement votre avis et votre évaluation et à souligner dans vos avis favorables, les qualités des candidats correspondant à celles qui sont exigées des CFC :

Travail en autonomie, pilotage de projet, communication, travail en équipe, connaissance de l'environnement socio-économique et du système de formation.